



## **ACTION DU 17 NOVEMBRE 2009 :**

# **UN COIN ENFONCÉ AU COMMERCIAL VOYAGEURS**

*Le mardi 17 novembre 2009, les agents de la filière commerciale voyageurs se sont rassemblés massivement devant la Direction de SNCF Voyages, 2 rue Traversière à Paris, à l'occasion de la tenue de la Commission Professionnelle Centrale Voyageurs (CPC Voy).*

Ce sont 1500 cheminots qui ont envahi les abords de la tour Traversière de 11h00 à 13h30.

Ils étaient porteurs de 10 000 signatures sur une pétition initiée par la CGT et qui reprenait les revendications suivantes :

- **La prise en compte de la pénibilité au commercial voyageurs,**
- **L'alignement de la prime de travail sur le code prime 3,**
- **L'arrêt de la politique de management agressive,**
- **Le maintien d'établissements exploitation transverses.**

Le succès de la signature de la pétition auprès des agents commerciaux voyageurs, a été un facteur d'unité syndicale pour réussir ce rassemblement.

Face à cette mobilisation des agents de la filière commerciale voyageurs gare, la Présidente de la CPC Voyageurs a été contrainte de recevoir les délégations de chaque région qui lui ont remis les pétitions signées par les agents. Chacun a eu l'opportunité d'accompagner cette remise d'un commentaire, afin que Mme FAUGERE puisse avoir une remontée en direct du ressenti du terrain.

Incontestablement, cet exercice ne lui était pas habituel et son discours stéréotypé sur les vertus du management et les impératifs d'une entreprise de service face à la concurrence n'a pas eu d'écho dans l'assistance.

**La mobilisation a imposé à la Direction de faire les annonces suivantes :**

### **➔ PROGRESSION DE LA PRIME DE TRAVAIL**

Mme FAUGERE s'engage à supprimer une indemnité (l'Icod) ressentie comme injuste par les cheminots, car destinée à détourner les usagers des guichets et à les orienter vers des canaux de distribution automatisés.

Cette somme, qui correspond à 21,50€, sera totalement intégrée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans la prime de travail des vendeurs et agents d'escale.

Aujourd'hui, cette prime est attribuée à uniquement environ 75% des agents affectés à la vente et accordée aux agents de réserve pour une valeur journalière, lorsqu'ils remplacent des titulaires de postes primables. Demain, ce sera l'ensemble des agents de la vente et de l'escale qui bénéficieront de cette progression de leur prime de travail. Cette intégration comptera pour le calcul de la retraite et entrera dans la valeur de la prime de réserve.

La CGT appelle à maintenir la pression, afin de faire attribuer cette première avancée à l'ensemble de la filière commerciale voyageurs (Transilien, agents dans les back offices, etc.) pour conserver la transversalité de cette prime, plus d'équité et une simplification dans la mise en œuvre.

Cette avancée doit être appréciée comme une première pierre posée pour l'élaboration d'un calendrier de négociations sur la revalorisation de la prime de travail vers le code 3.

## → PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ

La Direction convoque une CFHSCT exceptionnelle, le 03 décembre 2009, pour engager de réelles discussions sur les métiers à « pénibilité potentielle ». Ce chantier permet d'ouvrir des perspectives sur 14 fiches emplois repères qui correspondent à un effectif de 17 000 cheminots de la filière commerciale voyageurs.

L'évaluation et le rendu de ces analyses interviendront au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2010.

## → SUR LE MANAGEMENT

La Direction reconnaît des dérives sur certains sites. Elle s'engage à réaliser un état des lieux et à répreciser les objectifs recherchés.

Pour l'instant, elle se refuse à abandonner son programme managérial pyramidal et par objectifs.

Malgré tout, elle apparaît moins bardée de certitudes sur l'efficacité à toutes épreuves des méthodes mises en pratique.

D'autres actions sont nécessaires pour imposer d'autres choix et orientations à la Direction.

→ **CONCERNANT LA SPÉCIALISATION** des établissements Exploitation sur une seule activité, la Direction renvoie le débat aux orientations stratégiques de la SNCF et son projet « ambition 2012 ».

Comme vous le constatez, l'action paie mais il faut continuer à pousser !

Incontestablement, d'autres rendez-vous revendicatifs seront nécessaires tant au niveau local et régional pour défendre l'emploi, les conditions de travail et une meilleure organisation de la production, qu'au niveau national et interprofessionnel pour imposer d'autres choix de société.

---


**La manifestation nationale tous services des cheminots actifs et retraités à l'appel des fédérations CGT, UNSA, CFTD, le 08 décembre prochain, sera une nouvelle étape de mobilisations pour exiger la progression de l'emploi à statut, l'arrêt des réorganisations néfastes pour le service public, l'augmentation du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités.**

---

Nous sommes aussi en capacité de mettre en difficultés la Direction dans d'autres filières comme le Transport Mouvement qui est sous la menace de l'implosion de son unicité.

La pétition contre la mise en place des EIC constitue un des moyens pour combattre cette orientation stratégique néfaste pour les cheminots.

## **Le 08 décembre 2009, tous à Paris pour gagner sur nos revendications**

<b>Je souhaite :</b>	NOM : .....	Prénom : .....
<input type="checkbox"/> prendre contact	Adresse : .....	
<input type="checkbox"/> me syndiquer	.....	
	Code Postal : .....	Ville : .....
	Date de naissance : ...../...../.....	
	Etablissement : .....	
	Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex	
	Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : <a href="http://www.cgtcheminot.fr">www.cgtcheminot.fr</a>	